

Commune de Lallaing

PLAN LOCAL D'URBANISME

Risques et contraintes

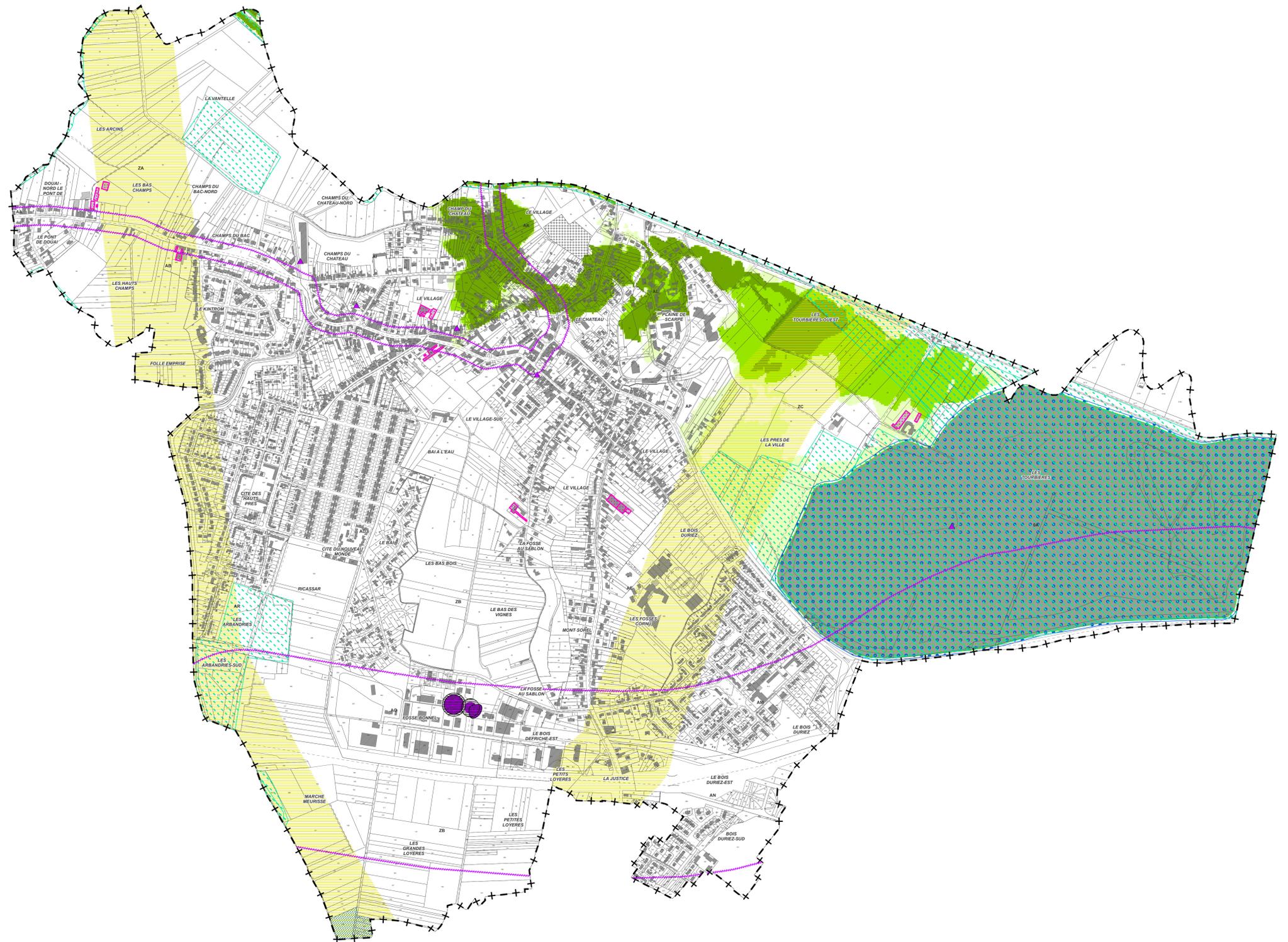
1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du XX/XX/XXXX approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.
Fait à Lallaing, Le Maire,

ARRETE LE : XX/XX/XXXX
APPROUVE LE : XX/XX/XXXX



Réalisé le : 09/02/2024



Légende

- Directive inondation (TRI de Douai) :**
- Cru de probabilité faible
 - Cru de probabilité moyenne
 - Cru de probabilité forte
- Présence de puits de mine - Bonnel 1 et Bonnel 2 :**
- Emission de gaz de mine (méthane, CO², air désoxygéné ...)
 - Effondrement localisé
- Présence d'ouvrage de dépôt :**
- Aléa tassement de niveau faible
 - Aléa glissement superficiel de niveau faible
 - Aléa échauffement de niveau faible
- Nuisances sonores :**
- Secteurs affectés par des nuisances sonores liées aux infrastructures de transport terrestre
- Diagnostic agricole :**
- Bâtiments agricoles recensés durant la concertation
- Zones humides :**
- Zones humides du SDAGE Artois-Picardie et du SAGE Scarpe Aval
- Transports de matières dangereuses :**
- Canalisations de transport de matières dangereuses (zone de danger)
 - La commune est concernée par des canalisations de transport de matières dangereuses générant des zones de danger (plus de précisions dans les annexes - servitudes d'utilité publique)
- Protection des captages d'eau potable :**
- Périmètre de protection rapproché
 - La commune est concernée par un périmètre de captage d'eau potable (plus de précisions dans les annexes - servitudes d'utilité publique)
- Sites et sols pollués :**
- Sites CASIAS
 - La commune est concernée par des sites et sols pollués ou potentiellement pollués. Le pétitionnaire est invité à vérifier le niveau de pollution du sol via une étude de pollution, avant tout projet de construction.
- A titre d'information, la commune est :
- Concernée par un aléa faible à moyen de retrait / gonflement des argiles. Il est conseillé de procéder à des sondages sur les terrains et d'adapter les techniques de construction
 - Concernée par un risque sismique faible (2/5). Il est conseillé d'adapter les techniques de construction.
 - Potentiellement sujette aux débordements de nappe et aux inondations de cave. Il est conseillé d'adapter les techniques de construction.

0 100 200 300 400 500 Mètres